



SCP ABFM
Notaires Associés
Maître Olivier FIS
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALIES-DU-SALAT

Suivant testament olographe en date du 9 janvier 2001 avec codicille en date du 9 février 2004, Mademoiselle **Laure Josette CRISPO** a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean LIOUSSOU, notaire à PARIS (75017), le 24 février 2020. Aux termes d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Olivier FIS, notaire à SALIES DU SALAT, le 30 mars 2020, il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier FIS, notaire à SALIES-DU-SALAT (31260), 8 boulevard Jean Jaurès, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
